



Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'Armée

Association reconnue d'utilité publique depuis 1939

Bulletin annuel - Édition 2020

ADO

LE MOT DU PRESIDENT

Au moment où vous recevez ce bulletin, la situation bien particulière dans lequel se trouve le monde entier, et avec lui notre pays, sera toujours bien compliquée, vraisemblablement pour de longs mois encore, voire de longues années. Peu de voix contestent que la pandémie s'accompagnera d'une crise économique et sociale inédite pour nos générations. Si les Etats vont faire beaucoup pour amortir ces chocs, l'action associative ne sera pas de trop pour y participer. La poursuite du projet de l'ADO sera d'autant plus assurée qu'il sera porté par une cohésion sans faille de la communauté des Armées et par une fidélité renforcée des forces vives de la Nation attachées à son outil de défense.

2020 sera donc une année de grand défi pour l'ADO.

2020, un grand défi, car la situation envisagée imposera une action plus forte encore qu'en 2019, année marquée par un accroissement notable de nos aides sous l'impulsion de l'accompagnement scolaire réservé aux orphelins les plus démunis et des réponses aux sollicitations plus nombreuses de l'Action sociale des armées. Je vous laisse parcourir le bulletin pour prendre conscience du niveau d'intervention atteint.

2020, un grand défi, car ce ne sera pas une année facile pour nos orphelins dont la réussite scolaire reste notre priorité. Pour nombre d'entre eux, leur environnement familial, fragile par nature, va souffrir de la crise économique qui s'annonce.

Or, 2020 ne sera précisément pas une année facile non plus pour nos ressources, car l'annulation de bien des activités caritatives aura des effets sur les dons individuels. Heureusement, pour l'heure, nos partenaires nous ont assuré du maintien de leur soutien.

Je vous remercie d'accorder une attention particulière au feuillet intercalaire du bulletin consacré au fonctionnement de l'association, évidemment impacté par la crise. En premier lieu, il s'agit du report de notre assemblée générale au cours du second semestre 2020, sous une forme qui sera précisée d'ici la fin du mois de septembre.

Merci à tous pour votre soutien, votre confiance et votre conviction que l'action associative est un élément essentiel de la capacité de résilience de notre pays.

Le projet associatif de l'ADO se décline en 7 engagements :

- **Exprimer une solidarité immédiate et durable à l'égard de toutes les familles endeuillées**
- **Accompagner le conjoint survivant confronté aux lourdes charges éducatives**
- **Favoriser l'insertion professionnelle des orphelins en situation précaire par l'accès au diplôme et à la qualification**
- **Agir au profit des familles de militaires en activité confrontées à un accident de la vie, en liaison avec l'Action Sociale des Armées**
- **Aider les personnes isolées, âgées ou handicapées**
- **Agir au sein d'un large réseau d'acteurs sociaux en faveur d'une entraide coordonnée, notamment avec Terre Fraternité pour optimiser l'entraide au sein de l'armée de Terre**
- **Développer un modèle économique, transparent, efficace et autorisant la planification à moyen terme**

Comme en témoignent les trois premiers engagements du projet associatif, l'ADO fait le choix de concentrer ses efforts au profit des familles endeuillées pour répondre aux objectifs suivants:

- **Entretenir dans la durée le souvenir des camarades disparus**

Le soutien des orphelins jusqu'au terme de leur scolarité

- **Participer à la cohésion de la communauté militaire**

Le deuil ne doit pas fracturer la « grande famille des militaires » réputée unie

- **Reconstruire**

L'écoute et l'accompagnement associatifs réconfortent les parents isolés

- **Répondre à un besoin**

Plus d'un tiers des 500 familles soutenues par l'ADO vivent sous le seuil de pauvreté

- **Proposer de partager un projet associatif incarné**

La politique de partenariat de l'ADO assure aux acteurs associés 100% de leur participation financière au soutien d'orphelins identifiés

Les familles endeuillées

- **Aides immédiates l'année du décès, adaptées à la composition de la famille**
- **Allocation d'une bourse d'étude annuelle à tous les enfants jusqu'au terme de leur scolarité**
- **Maintien d'une écoute permanente pour accorder une aide aux parents isolés, adaptée à la situation : équipements scolaires, activités culturelles, soutien scolaire, allocations vacances, allocations garde d'enfants, difficultés de faire face aux dépenses indispensables**
- **Aides pour l'insertion professionnelle des orphelins en situation précaire en facilitant l'accès au diplôme et à la qualification**
- **Attribution au nom de Terre Fraternité d'aides spécifiques aux familles de militaires de l'armée de Terre décédés en service : financement du permis de conduire, pécule « majorité », cadeaux de Noel**

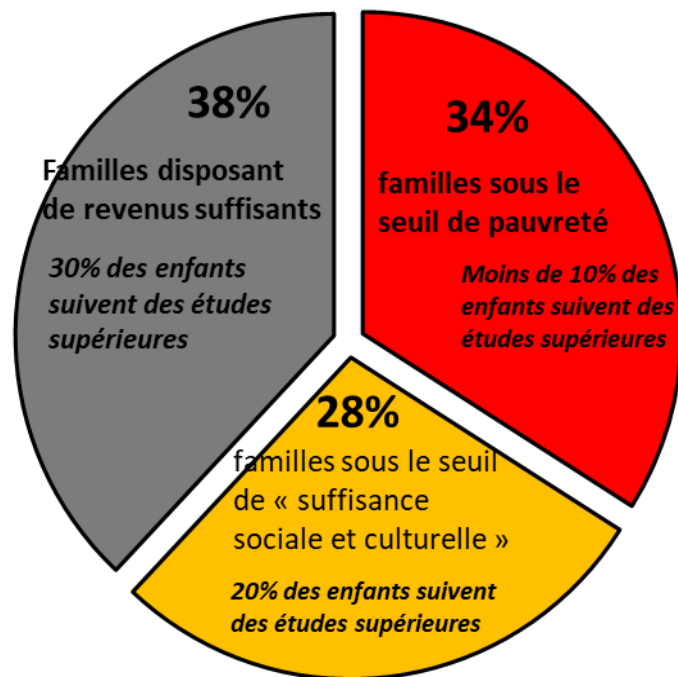
Les familles en garnison

- **Aides exceptionnelles accordées aux militaires ou agents civils en activité confrontés à un accident de la vie (maladie d'un membre de la famille, fractures familiales, accident financier, difficultés scolaires...). Le plus souvent, ces aides s'étudient en liaison avec l'action sociale des armées.**
- **Entretien d'une capacité d'intervention après des accidents collectifs ou cataclysme naturel, en liaison avec le commandement et l'ASA.**

Les personnes isolées, âgées et handicapées

- **Aides dans la durée, accordées sous condition de ressources, pour favoriser le maintien à domicile de personnes âgées, handicapées ou isolées. Ces aides sont renouvelées chaque année après réexamen des conditions d'attribution.**
- **Aides pour favoriser la reconstruction par le sport des militaires blessés hors service.**

Trois catégories socio-économiques
= 3 engagements

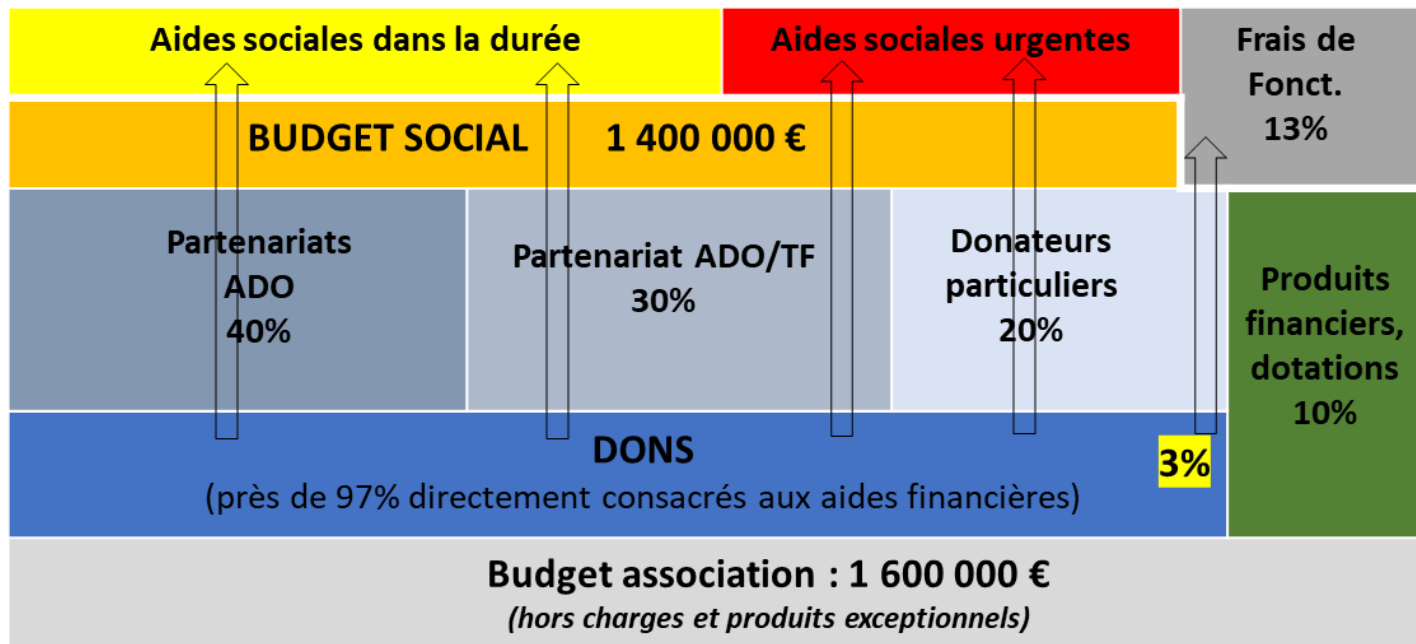


En 2019, 491 familles endeuillées (823 orphelins) ont été accompagnées en mettant en œuvre un large éventail d'aides

Le soutien de la scolarité des enfants est le fil directeur des actions décidées en commissions sociales. La présence auprès de toutes les familles est assurée, sans exception et dans la durée, pour mieux secourir dès que le besoin est avéré.

3 ^{ème} engagement 80 orphelins	Favoriser l'insertion professionnelle des orphelins défavorisés Bourses d'études spécifiques : L'accompagnement préprofessionnel	250 000 € en 2019 400 000 € en 2023
2 ^{ème} engagement 300 orphelins	Aides ponctuelles pour accompagner les enfants dans leur épanouissement social et culturel	250 000 €
1 ^{er} engagement 800 orphelins	Dans la durée Bourses d'études forfaitaires pour tous	Urgence année du décès 700 000 €

- Un dispositif qui s'installe principalement dans la durée, très majoritairement au profit des orphelins
- 70% des dons sont le fruit de partenariats durables
- En 2019, seuls 3% des dons de l'année ont participé au financement des frais de fonctionnement



FINANCIER

Et /Ou

OPERATIONNEL

- Partager une cause, un projet:
 - ✓ *Financement de bourses d'études*
 - ✓ *Parrainage*
 - ✓ *Le plus souvent par un engagement dans la durée*

- Partager l'information ou un réseau
- Assurer un accompagnement de proximité

Association

Entreprise

Convention de partenariat

PERENNITE – EFFICACITE - LISIBILITE

➤ 1 666 aides financières

Trois axes d'effort :

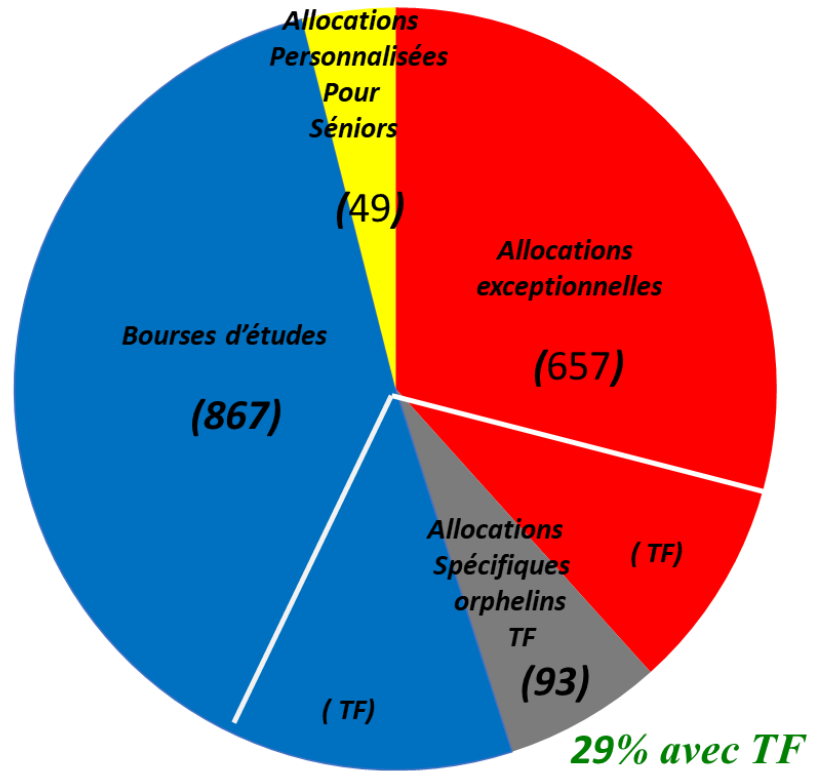
- familles endeuillées : 85 %
- personnes âgées : 6%
- personnel en activité : 9 %

Au profit de :

- communauté Terre : 88%
- services interarmées : 3,5%
- personnel civil des Armées : 8,5%

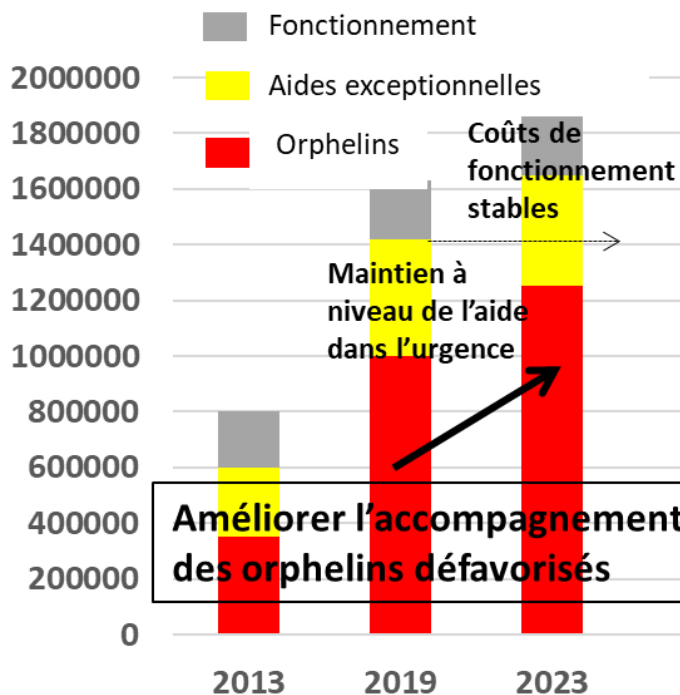
➤ 1 400 000 €

- 33% dans l'urgence
- 67% dans la durée

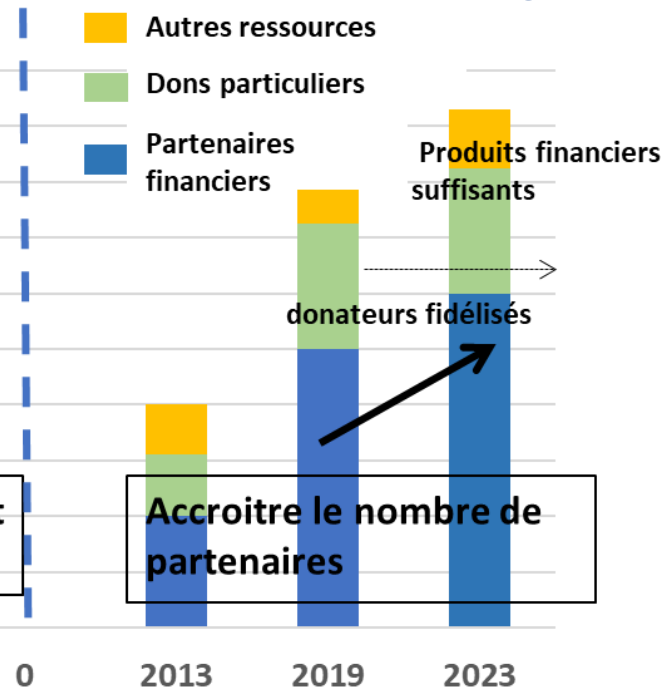


➤ Un budget social de 1 600 000 € pour soutenir le projet 2023

Mesurer les besoins



Des ressources pour y répondre



➤ Le conseil d'administration

Président	: général de corps d'armée (2s)	Jean-Tristan VERNA
1er Vice président	: Administrateur civil hors classe	Jacky BERNE
2ème Vice président	: général de division (2s)	Jean-Paul MARTIAL
Secrétaire générale	: lieutenant-colonel (er)	Marie-France CARABIN
Secrétaire général adjoint	: lieutenant-colonel (er)	Guy de SAINT-GERMAIN
Trésorier général	: monsieur	Jean-Claude BONHOMME
Trésorier général adjoint	: officier général (2s)	Denise BERNE

CCH Albert **ADIFELOR**- Major (er) Yves **AUBIN**- GBR (2s) Luc **BATIGNE**

Cne ® Véronique **BONNEAU** - Lcl (er) **Romain BOUR**

BCH Laurent **CAPELLE** - LCL (er) Jean-Jacques **CHAMINADE**

madame Marie **CHEREAU**—madame Christiane **DELPHIN POULAT** -

madame Evelyne **ECHEVARNE**- GBR (2s) Alain **LACORNE**—

ACH (er) Françoise **SPINACCIA** — madame Florence **TEXIER**—

madame Marie-Ange **THIERRY**—madame Sabrina **VERRIER** -

LCL (er) Grégoire **VERDON** — CRP Ingrid **VIGIER**.

➤ Le siège

Délégué général	: général (2s) Robert HERUBEL	01 41 93 35 02
Assistante, chargée des aides sociales	: adjudant-chef (er) Sabine BOURION	(35 04)
Assistante, en charge des orphelins	: madame Brigitte de GONZAGAT	(35 03)
Comptable, en charge des prêts et séniors:	madame Angélique BRAMI	(35 06)

➤ Les délégués locaux

La liste des délégués locaux est consultable sur le site : entraide-defense.fr

Adresse postale de l'ADO :

**ADO- Case 104 – Fort neuf de VINCENNES – Cours des Maréchaux – 75614
PARIS CEDEX 12**

ado.paris@wanadoo.fr – www.entraide-defense.fr

La solidarité n'est pas obligatoire, elle est juste indispensable



GOUVERNEUR
MILITAIRE
DE
PARIS



ARMÉE DE TERRE

VILLE DE LENS



Ensemble



ECONOMAT
DES
ARMÉES



ARMÉES
Zone Nord-Est



Mutuelle
NATIONALE MILITAIRE
ENSAÏS A VOUS S'ADRESSE



ENTRAIDE
DÉFENSE



*pour une solidarité
durable*



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

Union des Blessés de la Face et de la Tête
Fondation des «Gueules Cassées»

La Financière d'Orion
conseil en gestion de patrimoine



Fondation
STRUDEL



FONDATION
D'ENTREPRISE
VINCI
POUR LA CITÉ



ARQUUS
DEFENSE - MOBILITY - SYSTEMS



nexter

MBDA

MISSILE SYSTEMS



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR



THALES

1 par 1



20
KM
PARIS



ANFEM
ASSOCIATION NATIONALE
DES FEMMES DE MILITAIRES



- L'assemblée générale a dû être reportée au 13 novembre 2020. Les modalités particulières seront arrêtées au début du mois d'octobre 2020 afin de les adapter aux conditions sanitaires du moment. L'état des présents et des votants sera élaboré à partir des réponses données aux convocations expédiées en février dernier.
- Il est possible qu'en dernier ressort et en vertu de l'ordonnance 2020-321 complétée par le décret d'application n°2020-418 du 10/04/2020, cette assemblée générale soit dématérialisée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent indiquer dans le formulaire ci-dessous leur intention de participer au vote numérique. Dans cette hypothèse, nous les remercions de confirmer leur adresse internet pour l'envoi du projet de bilan, des résolutions et bulletins de vote.
- Si cela n'a pas été déjà fait, nous remercions les adhérents qui profiteront de cette occasion pour mettre à jour leur cotisation 2020. Nos plus vifs remerciements également aux donateurs qui souhaitent renouveler leur soutien en retour de ce bulletin.
- Le P.V du conseil d'administration qui a procédé le 1er avril 2020 à la validation du projet de bilan de l'exercice 2019 est consultable sur le site de l'association : www.entraide-defense.fr

COUPON REPONSE à renvoyer à l'ADO

Voir adresse postale p.7 ou à : ado.paris@wanadoo.fr

<u>Nom</u> :	<u>Prénom</u> :	<u>N° Adhérent</u> :
Adresse postale :		
Ville :	Code postal :	☎ :
<input type="checkbox"/> Je souhaite participer à l'assemblée générale dans l'hypothèse où elle serait dématérialisée. Je confirme pour cela mon adresse mail :@.....		
<input type="checkbox"/> Je règle ma cotisation 2020 :..... € (veuve ou veuf : 15 € ; Sociétaire : 25 € ; Bienfaiteur : 50 €)		
<input type="checkbox"/> Je fais un don de :.....€		
Ci-joint, par chèque ou en ligne à partir du site « entraide-defense.fr »		

**Le reçu fiscal correspondant aux versements effectués en 2020 sera expédié début 2021.
 Les données enregistrées par l'ADO sont consacrées à un usage exclusivement interne
 (émission reçus fiscaux, mise à jour des effectifs de l'ADO, courriers informatifs)**

Je souhaite être rayé du fichier de l'ADO